

Laval théologique et philosophique



Notices de conclusion et rédaction du quatrième évangile

Michel Roberge

Volume 31, numéro 1, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020454ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020454ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roberge, M. (1975). Notices de conclusion et rédaction du quatrième évangile.

Laval théologique et philosophique, 31(1), 49–53.

<https://doi.org/10.7202/1020454ar>

NOTICES DE CONCLUSION ET RÉDACTION DU QUATRIÈME ÉVANGILE

Michel ROBERGE

ON rencontre dans le quatrième évangile un groupe de notices, d'un type déterminé, qui servent de conclusion à divers récits et discours. Des caractéristiques de forme et de fond nous permettent d'identifier ces notices, dont voici d'abord la liste :

- 1, 28 : Ταῦτα ἐν Βηθανία ἐγένετο πέραν του Ἰορδάνου,
ὅπου ἦν ὁ Ἰωάννης βαπτίζων.
- 2, 11 : Ταύτην ἐποίησεν ἀρχὴν τῶν σημείων ὁ Ἰησοῦς ἐν Κανὰ τῆς Γαλιλαίας
καὶ ἐφάνερωσεν τὴν δόξαν αὐτοῦ, καὶ ἐπίστευσαν εἰς αὐτὸν οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ.
- 4, 54 : Τοῦτο δὲ πάλιν δεύτερον σημεῖον ἐποίησεν ὁ Ἰησοῦς
ἐλθὼν ἐκ τῆς Ἰουδαίας εἰς τὴν Γαλιλαίαν.
- 6, 59 : Ταῦτα εἶπεν ἐν συναγωγῇ διδάσκων ἐν Καφαρναούμ.
- 8, 20 : Ταῦτα τὰ ῥήματα ἐλάλησεν ἐν τῷ γαζοφυλακίῳ
διδάσκων ἐν τῷ ἱερῷ καὶ οὐδεὶς ἐπίσασεν αὐτόν,
ὅτι οὐπω ἐληλύθει ἡ ὥρα αὐτοῦ.
- 10, 6 : Ταύτην τὴν παροιμίαν εἶπεν αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς·
ἐκεῖνοι δὲ οὐκ ἔγνωσαν τίνα ἦν ἃ ἐλάλει αὐτοῖς.
- 21, 14 : Τοῦτο ἤδη τρίτον ἐφανερῶθη Ἰησοῦς τοῖς
μαθηταῖς ἐγερθεὶς ἐκ νεκρῶν.

I. CARACTÉRISTIQUES LITTÉRAIRES

1° Toutes les notices commencent par le démonstratif *οὗτος*, *αὕτη*, *τοῦτο*, de préférence par le pronom neutre singulier, *τοῦτο* (IV, 54 ; XXI, 14) ou pluriel *ταῦτα* (I, 28 ; VI, 59), ou par le démonstratif suivi d'un substantif qu'il détermine (II, 11 ; VIII, 20 ; X, 6).

2° Elles présentent aussi, outre de notables *similitudes* de construction : l'emploi de l'asyndète dans tous les cas (seul IV, 54 est douteux) ; la position du participe présent sans particule de coordination au début du deuxième membre de la phrase en IV, 54 ; VI, 59 et VIII, 20, auxquels emplois peut s'adjoindre XXI, 14 avec le participe passif *ἐγέρθεις* ; le démonstratif suivi immédiatement du substantif et du verbe en

VIII, 20 et X, 6a ; le verbe placé immédiatement après le démonstratif en II, 11 et VI, 59, enfin une certaine *unité de vocabulaire*. Notons à ce dernier point encore : l'expression *ποιεῖν σημεῖον*, en II, 11 et IV, 54 ; les verbes *ἐφανερώσεν* et *ἐφανερώθη* en II, 11 et XXI, 14 ; le participe présent *διδάσκων* en VI, 59 et VIII, 20 ; *ἐλάλησεν* et *ἐλάλει* en VIII, 20 et X, 6.

3° Surtout, les notices *ne font plus partie intégrante du récit ou du discours*. Que l'on compare à cet égard, par exemple, VI, 59 à XII, 36b. En XII, 36b, le discours se termine ainsi : *ταῦτα ἐλάλησεν Ἰησοῦς καὶ ἀπελθὼν ἐκρύβη ἀπ' αὐτῶν*. La deuxième partie du verset donne à la fin du discours un effet dramatique, sans doute voulu par le rédacteur (tout comme en VII, 30 ; VIII, 59 et X, 39). En outre le *καὶ* qui sépare le participe présent de la première partie de la phrase souligne la dissimilitude de construction.

II. CARACTÉRISTIQUES DE FOND

1° La préoccupation majeure des notices est de noter le *lieu* de la scène ou du discours en répétant, selon les péripécopes, les indications fournies dans le récit, dans l'introduction au récit ou dans le contexte précédent : I, 28, *ἐν βηθανίᾳ* ; II, 11 : *ἐν Κανὰ τῆς Γαλιλαίας* (cf. II, 1) ; IV, 54, *ἐλθὼν ἐκ τῆς Ἰουδαίας εἰς τὴν Γαλιλαίαν* (cf. IV, 43, 45, 47) ; VI, 59, *ἐν συναγωγῇ* et *ἐν Καφαρναούμ* (cf. VI, 24) ; VIII, 20, *ἐν τῷ γαζοφυλακίῳ* et *ἐν τῷ ἱερῷ* (sans doute tiré du contexte précédent : VII, 14, 28).

Toutefois, parmi les indications de lieu présentées dans ces notices, il y en a trois qui ne sont pas mentionnées dans le récit ou le discours précédents : *ἐν Βηθανίᾳ... πέραν τοῦ Ἰορδάνου* en I, 28 ; *ἐν συναγωγῇ* en VI, 59 ; *ἐν τῷ γαζοφυλακίῳ* en VIII, 20.

a) En I, 28, la localisation de la scène « à Béthanie au delà du Jourdain » fait difficulté : le récit précédent ne fournit aucun indice et plus loin, en XI, 18, on précise que « Béthanie n'est éloigné de Jérusalem que d'environ douze stades » (à peu près trois kilomètres, sur le versant ouest du mont des Oliviers). Faut-il dès lors supposer qu'il y avait au temps de Jésus deux localités du même nom, l'une près de Jérusalem et l'autre au delà du Jourdain, ou bien opter pour la lecture *βηθαβαρᾶ* ou *βηθαβαβᾶ*, popularisée par Origène ?¹.

À notre avis, cette notice reflète la même tendance à la précision topographique que l'on retrouve en VI, 23 : *ἄλλα ἦλθεν πλοῖα ἐκ Τιβεριάδος* et en VIII, 20 : *ἐν τῷ γαζοφυλακίῳ*. Cette tendance n'est sans doute que la manifestation du souci plutôt récent de fournir aux souvenirs évangéliques des repères géographiques précis pour mieux les fixer. Le caractère secondaire de ces précisions (et, dans le cas de I, 28, la discrétion des synoptiques : « Le Jourdain », Mc I, 6, 10 ; Mt III, 7, 13 ou « Le pays autour du Jourdain », Lc III, 3) n'en mettent guère en cause l'historicité. Ces localisations plus précises que le récit peuvent très bien provenir de la tradition véhiculée dans le groupe des disciples de Jean.

1. En Jean III, 23 on précise aussi que Jean baptisait « à Aenon, près de Salim ». Mais ici le caractère primitif de l'indication est mis en relief par la glose, en un sens superflue, du verset 24 : « Jean n'avait pas encore été mis en prison ». Au reste, l'autre glose explicative en IV, 2 fait ressortir de même le caractère primitifs des versets 1 et 3. En Jn 10,40 : *καὶ ἀπῆλθεν πέραν τοῦ Ἰορδάνου εἰς τὸν τόπον ὅπου ἦν Ἰωάννης τὸ πρῶτον βαπτίζων* : la deuxième partie du verset pourrait bien être, elle aussi, une glose.

b) Reste la précision de VI, 59 : *ἐν συναγωγῇ*, « dans la synagogue ». Alors que les synoptiques mentionnent à maintes reprises que Jésus a prêché ou enseigné dans les synagogues², l'évangile de Jean, en revanche, n'y fait allusion que deux fois : ici, à la fin du discours sur le pain de vie, et lors de la comparution devant le grand prêtre Anne, XVIII, 20 :

20a : Ἐγὼ παρρησίᾳ λελάληκα τῷ κόσμῳ*

20b : ἐγὼ πάντοτε ἐδίδαξα ἐν συναγωγῇ

καὶ ἐν τῷ ἱερῷ

ὅπου πάντες οἱ Ἰουδαῖοι συνέρχονται

20c : καὶ ἐν κρυπτῷ ἐλάλησα οὐδέν.

Les deux clauses VI, 59 et XVIII, 20 se répondent certes, mais dans quel sens ? Puisque XVIII, 20 trouve un prallèle partiel dans la tradition synoptique, mieux vaut partir de ce texte pour tenter de trouver l'explication du problème.

Notons tout d'abord que les textes synoptiques parallèles au texte johannique situent la déclaration de Jésus sur son enseignement lors de l'arrestation dans le jardin :

καθ' ἡμέραν ἤμην πρὸς ὑμᾶς

ἐν τῷ ἱερῷ διδάσκων

καὶ οὐκ ἐκρατήσατέ με*

(Mc, XIV, 49 = Mt, XXVI, 55 ; Lc, XXII, 53).

D'après cette tradition, Jésus s'adresse à la foule envoyée par les grands prêtres, les scribes et les pharisiens (Mc, XIV, 43), vraisemblablement des gens de Jérusalem. Aussi n'est-il fait mention que de l'enseignement dans le Temple.

Le logion johannique, de son côté, semble présenter deux niveaux :

1) *L'interprétation proprement johannique* de la tradition synoptique, interprétation marquée par l'*antithèse παρρησία* — *ἐν κρυπτῷ*, en public — en cachette, et l'emploi du verbe *λαλεῖν*, en 20a et 20c ; la *solemnité* de la déclaration : Jésus se tient en présence du grand prêtre et c'est « au monde » *τῷ κόσμῳ* qu'il s'est adressé. On retrouve ici des catégories bien johanniques : voir notamment VII, 4 où l'on retrouve exactement le vocabulaire de notre logion : même antithèse et manifestation « au monde » (cf. encore VII, 26, 28 ; X, 24 ; XI, 54 ; VIII, 26 (*λαλεῖν* et *κόσμος*)).

2) *L'amplification*, ultérieure peut-être, glosant 20a et c, tout en reprenant la tradition synoptique : on retrouve le *ἐν τῷ ἱερῷ* et le verbe *διδάσκων* du logion synoptique, mais le glosateur y va de son commentaire : après avoir repris le pronom *ἐγὼ* de 20a, il remplace le *καθ' ἡμέραν* synoptique par *πάντοτε* et ajoute à *ἐν τῷ ἱερῷ* l'expression *ἐν συναγωγῇ*. De plus l'auditoire n'est plus « le monde », mais « tous les Juifs », *πάντες οἱ Ἰουδαῖοι*.

Cette dernière incise, *ὅπου πάντες οἱ Ἰουδαῖοι συνέρχονται*, « où tous les Juifs s'assemblent », signe à elle seule le caractère de glose qu'offre la seconde partie du verset 20b : c'est le seul endroit en Jean où on a l'expression *πάντες οἱ Ἰουδαῖοι*,

2. Cf. Mc I, 21, 23, 29, 39 ; III, 1 ; VI, 2 ; XII, 39 ; XIII, 9. Mt IV, 23 ; VI, 2, 5 ; IX, 35 ; X, 17 ; XII, 9 ; XIII, 54 ; XXIII, 6, 34. Lc IV, 15, 16, 20, 28, 31-33, 44 ; VI, 6 ; VII, 5 ; VIII, 41 ; XI, 43 ; XII, 1 ; XIII, 10 ; XX, 46 ; XXI, 12. À noter particulièrement le texte de Luc IV, 31-33 où l'on rapporte l'enseignement de Jésus dans la synagogue de Capharnaüm, un jour de sabbat.

comme si le glosateur avait voulu préciser qu'il ne s'agissait pas des seuls habitants de Jérusalem, et le seul autre texte évangélique utilisant l'expression est *Mc*, VII, 3; c'est aussi le seul endroit où le quatrième évangile emploie le verbe *συνέρχομαι* dans pareil sens (en XI, 3, le verbe a un sens différent). Par ailleurs, on retrouve ce verbe avec le même sens de nouveau en *Marc*, XIV, 53 (même contexte!); III, 20 et dans *Luc* V, 15. Enfin, semblable manière d'introduire une incise avec l'adverbe *ὅπου* se retrouve dans d'autres textes johanniques au caractère secondaire apparent: I, 28; IV, 46; VI, 23; X, 40; XII, 1. Ces *ὅπου* « de rappel » semblent être l'indice d'une main récente soucieuse d'opérer des rapprochements entre les différentes parties de l'évangile.

Que conclure de cette analyse en ce qui concerne le rapport entre les deux textes VI, 59 et XVIII, 20? Étant donné que VI, 59 nous fournit le seul cas où le quatrième évangile nous présente Jésus donnant un enseignement public dans un lieu autre que le Temple (tous les autres textes indiquent expressément ou suggèrent que l'endroit est le Temple), il est plus vraisemblable que le glosateur de XVIII, 20b a tout simplement repris de VI, 59 l'expression toute faite *ἐν συναγωγῇ*. Cela rend mieux compte aussi du singulier alors que le pluriel *ἐν ταῖς συναγωγαῖς*, dans une affirmation aussi générale, eût été plus indiqué (cf. *Mc* I, 39; XII, 39; *Mt* IV, 3; VI, 2,5; IX, 35; XXIII, 6, 34; *Lc* IV, 15, 44; XI, 43; XXI, 12). Il n'est pas certes impossible que les deux textes VI, 59 et XVIII, 20b soient néanmoins de la même main.

Somme toute, à juger objectivement, on aboutit à la conclusion que voici: des sept textes en question I, 28; VI, 59 et VIII, 20 précisent le récit même; les quatre autres attestations ne servent que d'encadrement final à la péripécie et, du point de vue du narrateur ou du rédacteur, ces indications sont superflues. Seule la notice X, 6 ne donne aucune indication de lieu. C'est sans doute parce que l'enseignement qui précède ne contient aucune indication à ce sujet et que le rédacteur de la notice a hésité sur le contexte à lui assigner.

2° Une autre préoccupation, plus occasionnelle, des notices est de *compter les épisodes* qui ont eu lieu à un même endroit: II, 11; IV, 54, ou qui offrent le même caractère: XXI, 14. Il est à noter que les épisodes qui sont le sujet d'une telle préoccupation se sont tous passés en Galilée. Le glosateur veut-il souligner que le ministère de Jésus ne s'est pas situé seulement à Jérusalem et en Judée?

3° Enfin, dernière préoccupation occasionnelle: certaines des clauses relevées marquent la *réaction des témoins du fait ou des auditeurs du discours*: II, 11; VIII, 20; X, 6. Il est remarquable que dans ces textes, sauf en X, 6, la préoccupation majeure est cependant de noter d'abord le lieu. De plus, du point de vue littéraire, le double *καί* en II, 11 et celui de VIII, 20 pourraient fort bien être l'indice du caractère adventice de ces notices qui, de fait, ne font que reprendre des motifs johanniques: en II, 11, le thème de la manifestation de la gloire et en VIII, 20, celui de l'heure de Jésus et de sa souveraine maîtrise des événements³. La remarque en X, 6b présente, en revanche, un caractère particulier. De plus, elle est liée à la première partie du verset par la particule adversative *δέ*.

3. En II, 11, l'expression *τῆν δόξαν αὐτοῦ* renvoie mot pour mot à I, 14. Mais en II, 11 c'est le seul cas où l'on s'en tient exclusivement à la personne de Jésus. Tous les autres textes johanniques précisent qu'il s'agit de la gloire qui vient de Dieu, de la gloire que le Père communique au Fils. Ainsi lors du miracle de la résurrection de Lazare, XI, 4, 40 (le seul autre récit de miracle où ce thème est évoqué). Les

III. CONCLUSION

Si l'on tient compte de l'ensemble des traits que nous avons signalés, on est porté à penser que ce genre de notice, avec ses traits littéraires et narratifs caractéristiques remonte à une main rédactionnelle secondaire qui aura été en mesure de préciser cependant, dans plus d'un cas (sauf en X, 6) le récit ou le discours. Il faut la chercher dans les milieux johanniques. Mais ces préoccupations topographiques et narratives en particulier (*ἀρχὴν τῶν σημείων, πάλιν δεύτερον τρίτον*), en soulignent, pensons-nous, le moment récent.

discours, eux, offrent nombre de textes traitant de ce thème : V, 41, 44 ; VII, 8 ; VIII, 50, 54 ; XVII, 5, 22, 24.

La remarque subséquente : *καὶ ἐπίστευσαν εἰς αὐτὸν οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ* présente, elle aussi, un caractère stéréotypé. Encore est-ce le seul texte où l'on mentionne la foi des disciples à la façon d'un fait acquis, définitif (voir au contraire, VI, 60, 64 ; XVI, 31). La remarque se situe dans la ligne de XXI, 31.

Pour ce qui est de VIII, 20, il semble que toute la notice soit tirée du contexte antérieur VII, 14, 28 (*ἐν τῷ ἱερῷ*), et VII, 30 : *Ἐξήτουν οὖν αὐτὸν πιάσαι, καὶ οὐδεὶς ἐπέβαλεν ἐπ' αὐτὸν τὴν χεῖρα, ὅτι οὐκ ἔληλύθει ἡ ὥρα αὐτοῦ*.